

## Famille

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille et/ou le droit immobilier

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

03 juillet 2026

#### DURÉE :

1,0 jour (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

## Université Départementale de la Charente - ANGOULEME - 03/07/2026

### Univ-AT09-Les personnes vulnérables : les différents régimes et leur mise en pratique dans les actes courants

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Conseiller les clients dans la mise en place de mesures de protection judiciaires et conventionnelles
- Recueillir les autorisations préalables à la régularisation d'un acte en présence d'une personne vulnérable
- Sécuriser les opérations à titre onéreux et à titre gratuit consenties par ou au profit d'une personne vulnérable
- Mieux savoir quand recourir au juge et comment limiter les demandes risquant fortement d'aboutir à un rejet.

#### FORMATEURS



Monsieur Olivier Chomono

#### CONTENU :

### LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

#### Vulnérabilité et minorité

- Typologie des régimes de protection
- Détermination des autorisations requises pour régulariser un acte conservatoire, d'administration ou de disposition
- Sort du prix dans les actes à titre onéreux
- Règles de comparution et de représentation

#### Vulnérabilité et majorité

- Typologie des régimes de protection
- Détermination des autorisations requises pour régulariser un acte conservatoire, d'administration ou de disposition
- Sort du prix dans les actes à titre onéreux
- Règles de comparution, de représentation, et de procuration

### LA MISE EN PRATIQUE SELON LES RÉGIMES (DU MPF À LA TUTELLE) DANS LES ACTES COURANTS

- Succession
- Vente
- Assurance-vie
- Autres